

# Bilan 2023 de la qualité de l'air

**Creuse**

**Atmo Nouvelle-Aquitaine**

# Missions et expertise



## **SURVEILLER 24H/24** l'air de votre région

- indice quotidien de l'air
- respect des valeurs réglementaires
- prévision de pic de pollution



## **ÉTUDIER** pour améliorer les connaissances

- caractérisation des particules
- démarche odeurs
- pesticides
- particules ultrafines
- pollens



Les missions de l'observatoire s'inscrivent dans :  
- Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)\*  
en cohérence avec le Plan National de Surveillance de la qualité de l'air (PNSQA)

*\*conformément à l'arrêté ministériel du 16 avril 2021*



## **PRÉVOIR** les épisodes de pollution

- exploiter les modèles de prévision
- alerter les autorités
- diffuser les bons gestes



## **ACCOMPAGNER** les décideurs dans leurs plans d'actions

- PPA
- PCAET
- urbanisme

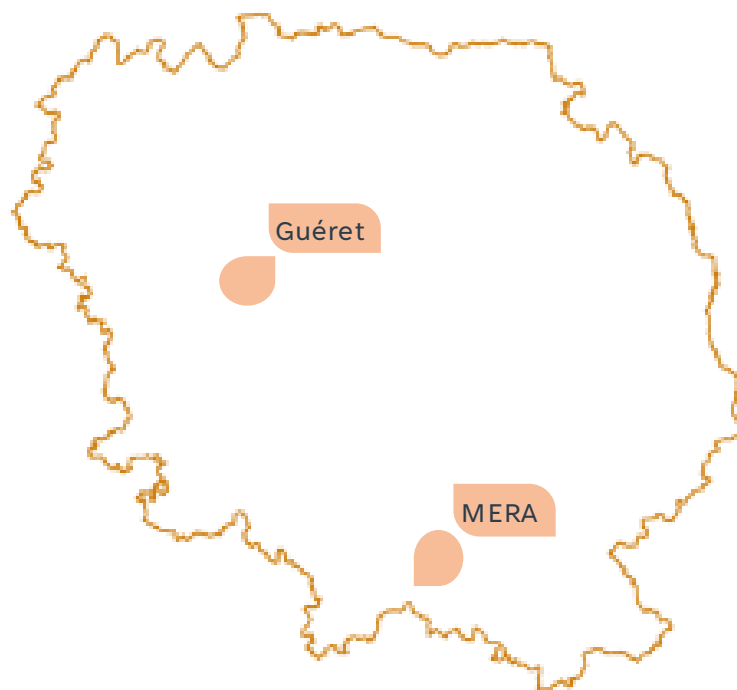


## **INFORMER** pour sensibiliser

- informer au quotidien
- former

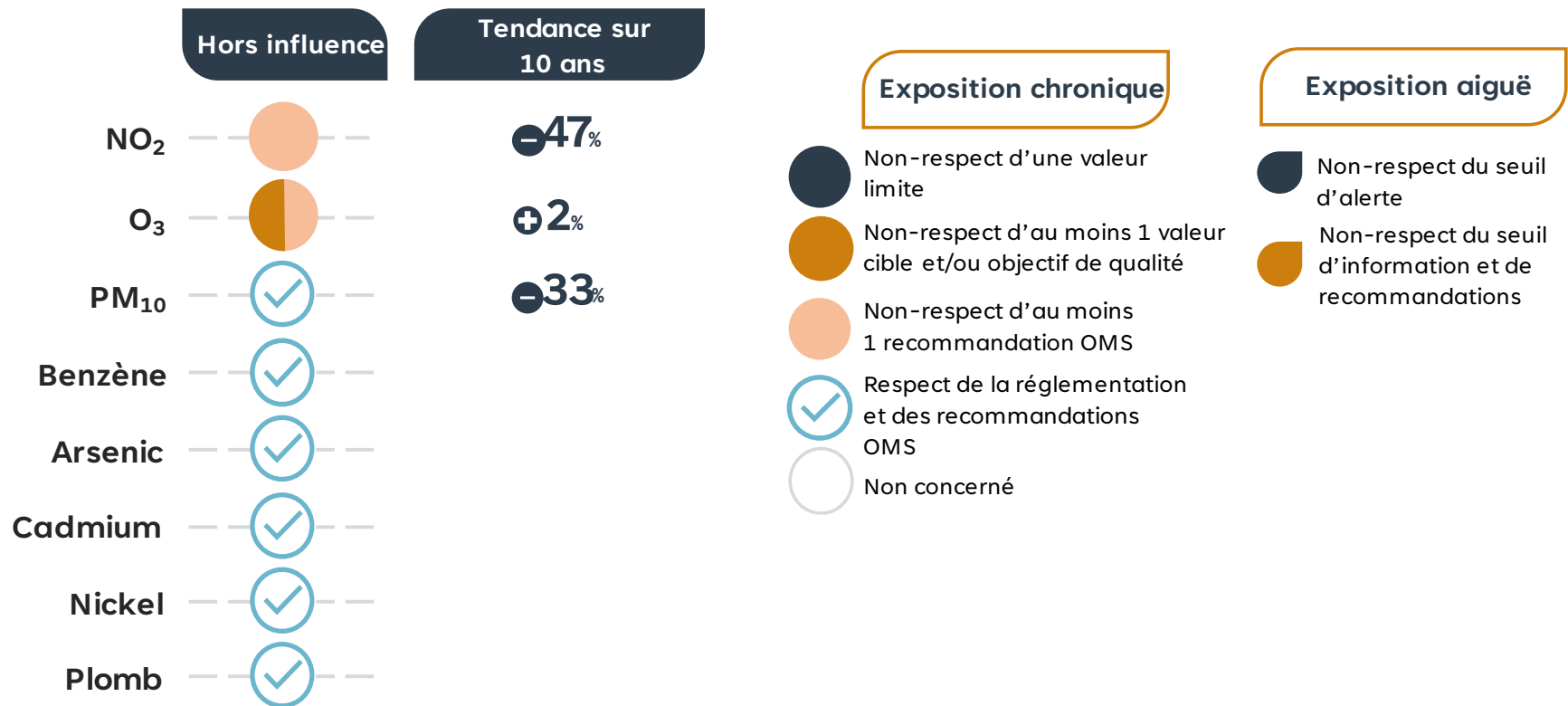
# Les stations de mesure fixe du département

**2 stations fixes**  
depuis 1998 Guéret  
depuis 2003 MERA à La Nouaille



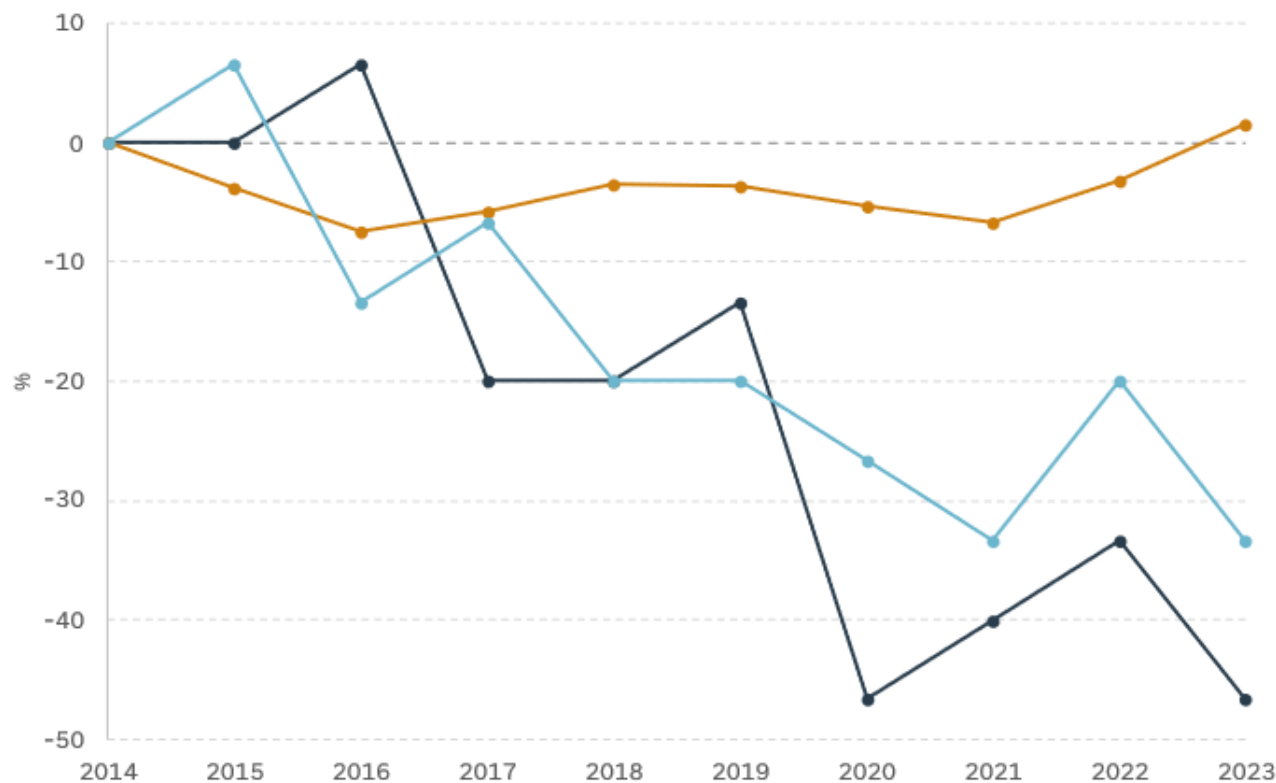
# Respect des valeurs réglementaires, par type d'exposition

## Tous polluants mesurés



# Tendance d'évolution

## Tous polluants mesurés



**-33%** PM<sub>10</sub>

**-47%** NO<sub>2</sub>

**+2%** O<sub>3</sub>



Evolution moyenne  
2014-2023  
par polluant

# Zoom sur l'ozone O<sub>3</sub>

## 🔍 2 seuils réglementaires

Nombre de jour de dépassement  
de l'**objectif de qualité**  
et de la **valeur cible**

120 µg/m<sup>3</sup>/8h

25 jours max

### Objectif de qualité & Valeur cible

	2021	2022	2023
Guéret	● <sub>3</sub>	● <sub>12</sub>	● <sub>5</sub>
MERA	● <sub>3</sub>	● <sub>15</sub>	● <sub>4</sub>

● Non-respect de l'objectif de qualité   ● Non-respect de la valeur cible   ✓ Respect de la réglementation

**depuis 2012** Dépassesments annuels récurrents de l'objectif de qualité.

**en 2023 & depuis 2012** Absence d'exposition aiguë à l'ozone : 0 dépassement du Seuil d'Information et de Recommandations.

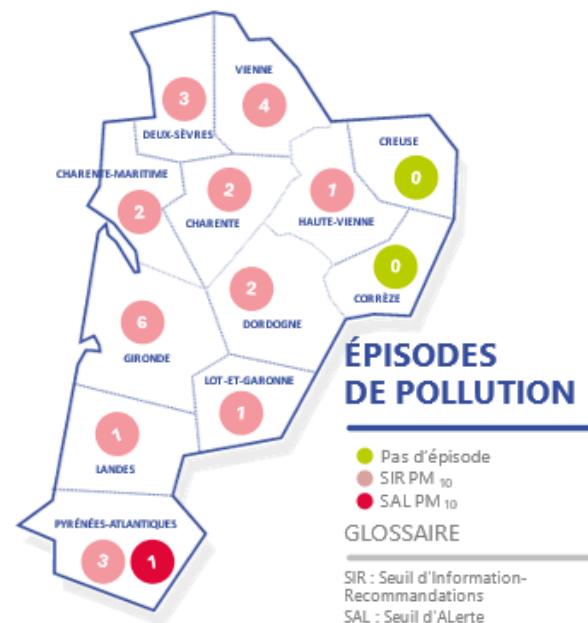
# Exposition aiguë et épisodes de pollution

	PM <sub>10</sub>	O <sub>3</sub>	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>
Corrèze	✓	✓	✓	✓
Nouvelle-Aquitaine	26	✓	✓	✓

✓ Absence d'épisode de pollution
 2 Nombre d'épisode de pollution

## En Corrèze

- 0 épisode de pollution
- 0 procédure préfectorale





# Synthèse régionale

	Valeur limite à respecter	Valeur cible à respecter dans la mesure du possible	Objectif de qualité	Recommandation OMS	SIR exposition aiguë	SAL
NO <sub>2</sub>	✓	○	○	●	●	✓
PM <sub>10</sub>	✓	○	✓	●	●	✓
PM <sub>2,5</sub>	✓	✓	✓	●	○	○
O <sub>3</sub>	○	✓	●	●	✓	✓
SO <sub>2</sub>	✓	○	✓	✓	●	✓
CO	✓	○	○	✓	○	○
C <sub>6</sub> H <sub>6</sub>	✓	○	✓	○	○	○
B(a)P	○	✓	○	○	○	○
As	○	✓	○	○	○	○
Cd	○	✓	○	○	○	○
Ni	○	✓	○	○	○	○
Pb	✓	○	✓	✓	○	○

● Non-respect d'au moins 1 valeur limite ou seuil d'alerte

● Non-respect d'au moins 1 valeur cible, valeur critique, objectif de qualité ou seuil d'information-recommandations

✓ Respect de la réglementation

○ Non concerné

● Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS

- ⊗ 3 polluants présentent des dépassements du seuil d'information-recommandations en 2023 (pollution aiguë), sans que les causes soient toujours identifiées.
- ✓ Aucun dépassement du seuil d'alerte cette année.
- ⊗ Les concentrations d'ozone ne parviennent pas à respecter leur objectif de qualité, et ce tous les ans.
- ⊗ Plusieurs recommandations prescrites par l'OMS ne sont pas respectées pour 4 polluants surveillés.



# Pesticides

## 6 stations de mesure étudiées en 2023

- Zones urbaines (2 sites), rurales (4 sites)
- Environnements : grandes cultures, vignes

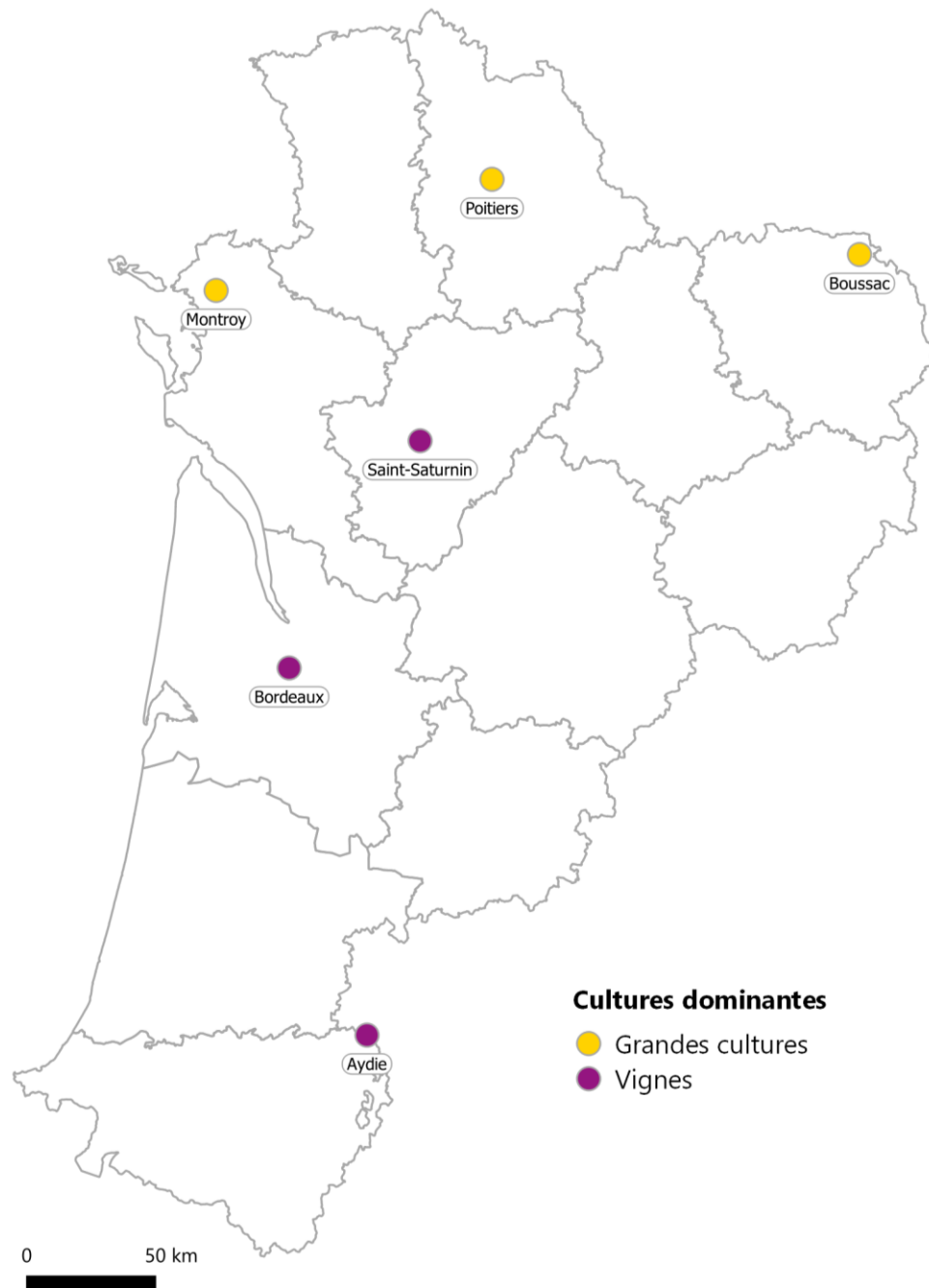
## 109 molécules recherchées

## 47 molécules détectées

- 19 fongicides
- 18 herbicides
- 10 insecticides



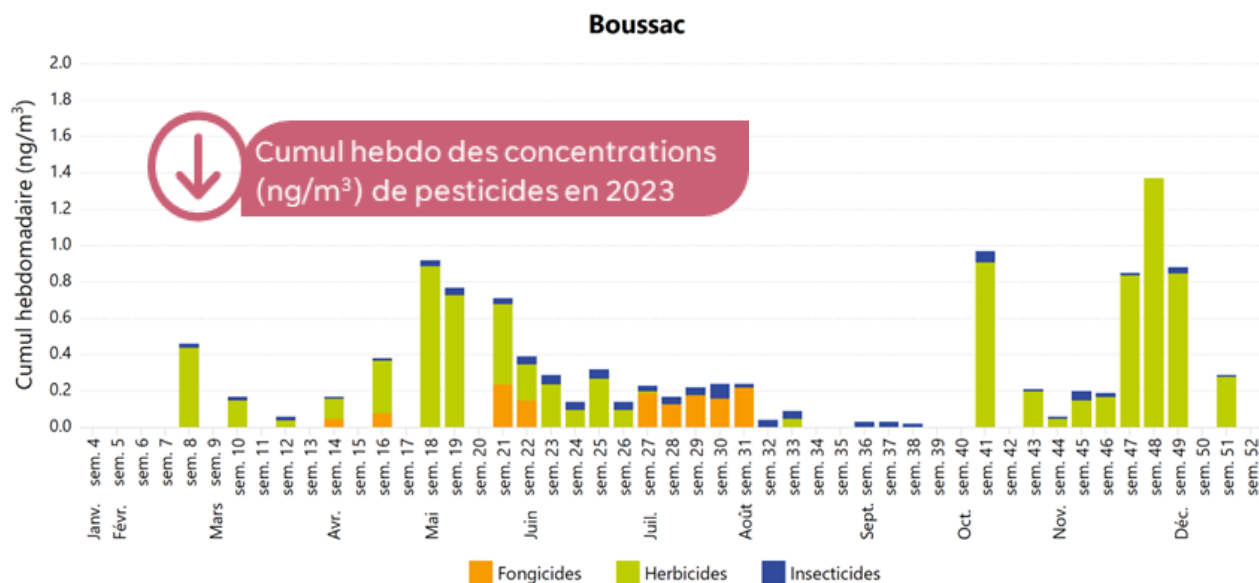
[Rapport pesticides 2023](#)  
disponible sur le site web



# Pesticides

1 station rurale en 2023 : environnement grandes cultures et cultures pour le bétail.

**Pesticides** : les concentrations mesurées sont les plus faibles de la région en 2023.



→ Les traitements **herbicides** sur le maïs et les oléagineux sont visibles **au printemps et en été**, et sur les céréales d'hiver **à l'automne**.

# Quelques précisions

## Seuils réglementaires

### Exposition chronique

**Valeur limite :** niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble

**Valeur cible :** niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter (... cf. Valeur limite)

**Objectif de qualité :** niveau à atteindre à long terme et à maintenir, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble

### Exposition ponctuelle

**Seuil d'alerte :** niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence

**Seuil d'information et de recommandations :** niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaires l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions

# Merci pour votre attention

[Bilan qualité de l'air 2023](#)

Présentation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine